

Compte rendu du Conseil Supérieur de la Statistique du 10 mars 2008:

Présences:

M. Serge Allegrezza (Président), Mme. Véronique Sinner (Secrétaire), MM. Jean Langers, John Haas, Guy Schuller, Nico Weydert (Comité de direction du STATEC), Mme Alexandra Guarda-Rauchs, MM. Christian Reding, Henri Brimer, Philippe Courtin, Serge De Cilla, Georges Peiffer, Roland Richardy, Tom Dominique, Roland Nockels, Sylvain Hoffmann, Paul Zimmer, Georges Heinrich, Jacques Poos (Membres), Mme Patricia Gonzalez, MM. Muriel Bouchet, Edouard Reimen, Marc Hostert, Mehran Kafaï (Observateurs).

1. Introduction

M. Serge Allegrezza, directeur du Statec, présente le rapport d'activité 2007¹ et souligne les progrès réalisés depuis la dernière réunion du CSS²:

2. Présentation de deux enquêtes

2.1 Enquête de satisfaction des utilisateurs de statistiques au Luxembourg

Dans le cadre de l'implémentation du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne qui constitue un ensemble de règles portant sur la gouvernance du système statistique national et de l'assurance qualité, le Statec a lancé une enquête de satisfaction auprès des principaux utilisateurs de statistiques au Luxembourg³. L'objectif de cette enquête a été d'évaluer la perception de la qualité des statistiques officielles publiées par le Statec. En voici les principaux résultats:

- Les administrations publiques, les sociétés commerciales (y.c. les banques) et les utilisateurs privés sont les principaux utilisateurs de statistiques au Luxembourg. Parmi les autres utilisateurs, on peut également citer le milieu de l'enseignement, des associations professionnelles, des ambassades et consulats, et des organisations internationales.
- Les statistiques les plus demandées concernent l'emploi et la population (chômage, état civil, mouvements migratoires, etc.) ainsi que les prix à la consommation. Autres centres d'intérêt des utilisateurs: les prévisions économiques et les statistiques conjoncturelles du monde des entreprises.
- Pour 67% des répondants, le Statec représente la principale source d'information statistique.
- La plupart des répondants est d'avis que les données du Statec sont fiables (65%), objectives (57%) et actuelles/ponctuelles (52%).
- 69% des répondants pensent que la qualité des services fournis par les agents du Statec est bonne ou assez bonne, 29% sont sans opinion et seulement 1% pense qu'elle est mauvaise.

Les utilisateurs qui ont répondu à l'enquête (seulement 19%) sont en général satisfaits des travaux du Statec. Le Statec s'engage à répondre aux quelques pistes d'amélioration suggérées: convivialité du portail des statistiques, amélioration des liens entre le portail, qui

¹ cf. http://www.statec.public.lu/fr/statec/rapports/PDF_Rapport_activite_2007.pdf

² cf. statnews n°13 2008:

<http://www.statistiques.public.lu/fr/communiques/entreprises/entreprises/2008/03/20080312/20080312.pdf>

³ cf. http://www.statec.public.lu/fr/statec/rapports/PDF_enquete_satisfaction.pdf

présente les statistiques, et le site du Statec, qui informe sur les méthodologies sous-jacentes, mise en place d'une communication régulière avec les utilisateurs...

2.2 Enquête Eurobaromètre de 2007

Les résultats de l'enquête de satisfaction sont également confirmés par l'enquête Eurobaromètre de la Commission européenne⁴. Selon cette dernière, 65% des personnes interrogées font confiance aux statistiques officielles luxembourgeoises, ce qui place le Statec en quatrième position derrière les Pays-Bas, le Danemark et la Finlande, la moyenne européenne étant de 46%.

3. Présentation du Programme statistique

Les chefs de division présentent leurs objectifs pour l'année 2008 (cf. programme statistique 2008)⁵.

4. Discussion sur le Programme statistique

M. Serge Allegrezza (Président) rappelle que la mission du Conseil Supérieur de la Statistique est de donner son avis sur le programme de travail du Statec. L'établissement d'un programme des travaux futurs, sa notification aux autorités et sa publication sont des exigences qui font également partie du nouveau "Code de bonnes pratiques de la statistique européenne". Cette pratique fait écho aux programmes statistiques annuel et quinquennal mis au point par la Commission européenne et approuvés par le Conseil. La nouvelle loi cadre du Statec prévoit une importance accrue du CSS. En effet, vu les ressources limitées, le Statec ne peut entamer/finaliser tous les projets qui lui sont imposés par les règlements européens ou nationaux. Une des principales missions du CSS est donc d'aider le Statec à fixer les priorités dans la réalisation du programme de travail.

M. Tom Dominique (IGSS) remercie les agents du Statec pour tout le travail qu'ils ont réalisé au cours de l'année 2007. Il loue la bonne collaboration entre l'IGSS et le Statec et surtout avec la division B et les unités C1 et C2. Toutefois, il est d'avis que le message du portail statistique⁶, qui est une plateforme pour toutes les statistiques luxembourgeoises et non pas seulement du Statec, n'est pas clair. L'IGSS a depuis peu lancé son propre site avec les statistiques de la sécurité sociale⁷.

M. Jacques Poos (Expert) félicite le Statec pour son travail et souligne les efforts de productivité qui ont été et doivent être faits afin de pouvoir réaliser le vaste programme statistique étant donné que les ressources humaines sont limitées. Il est surpris par le degré d'ignorance du grand public vis-à-vis des statistiques. En effet, selon l'enquête Eurobaromètre de la Commission européenne, 66% ignorent le taux officiel de l'inflation en 2006, 65% ignorent le taux de croissance du PIB et 47% ignorent le taux de chômage. Il est ainsi primordial d'agir à ce niveau et l'élaboration d'un ouvrage pédagogique pour l'enseignement primaire/secondaire, dont le but est de sensibiliser les élèves, non pas seulement pour les statistiques mais également pour l'économie luxembourgeoise, devrait être une des priorités du Statec en 2008. Pour souligner cette déclaration, il cite l'extrait suivant du programme statistique communautaire⁸: *"Des informations statistiques fiables sur la situation économique, sociale et environnementale de l'Union européenne et de ses entités constitutives aux niveaux national et régional sont une condition préalable nécessaire du processus d'intégration européenne. Elles donnent aux institutions, aux États membres et aux citoyens de l'Union européenne les éléments concrets nécessaires pour évaluer les besoins en matière d'initiatives politiques européennes et l'état d'avancement de celles-ci. Des statistiques harmonisées et comparables sont également indispensables pour faire comprendre l'Europe au grand public, associer les citoyens au débat et au processus démocratique relatifs à l'avenir de l'Europe et assurer la participation des opérateurs économiques au marché intérieur."* Par ailleurs, il suggère de renforcer davantage la

⁴ cf. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb67/eb67_fr.pdf

⁵ cf. http://www.statec.public.lu/fr/statec/rapports/PDF_Programme_statistique_2008.pdf

⁶ cf. <http://www.statistiques.public.lu/fr/>

⁷ cf. <http://www.statsecu.etat.lu/>

⁸ cf. <http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/07/st03/st03654-re02.fr07.pdf>, p.1 de l'Annexe I.

présence dans les médias et de soutenir la discussion politique et économique du pays. Une autre priorité est selon lui le rapport "Travail et cohésion sociale"⁹, dont la quatrième édition devrait sortir en 2008. Il est important d'éclaircir le phénomène de la pauvreté au Luxembourg, surtout dans une phase préélectorale. Il est indispensable de disposer d'informations fiables afin de pouvoir élaborer un programme électoral.

M. Christian Reding (Chambre des métiers) se renseigne sur la suite du projet de coopération sur l'enquête de conjoncture dans l'artisanat. De plus, il suggère de mettre en évidence les principaux indicateurs économiques sur le portail pour le grand public. Par exemple les dernières données disponibles - du taux de croissance du PIB, du taux de chômage et de l'inflation – ainsi que leur évolution sur les 5 dernières années pourraient s'afficher sur la page d'accueil du portail statistique.

Mme. Alexandra Guarda-Rauchs (Experte) souligne la bonne collaboration entre le Statec, l'Observatoire de la compétitivité et le CRP Henri Tudor et met en avant quelques études qui sont en cours de réalisation: élaboration d'un modèle à moyen terme avec le professeur Fontagné (les premiers résultats devraient sortir fin 2008 au colloque "En route vers de Lisbonne"), le rapport LUX KLEMS, version nationale du rapport EU KLEMS, sur la mesure de la productivité (prévu pour la fin mars) et le rapport biennuel de l'OCDE sur le Luxembourg, dont le sujet spécifique porte cette fois-ci sur l'efficacité des dépenses publiques dans la santé et l'éducation.

M. Marc Hostert (Observateur: président du CNSAE) remercie les agents du Statec pour leurs efforts dans le domaine de la simplification administrative. Il est conscient des effets pervers qui accompagnent souvent la simplification administrative (la diminution de la charge de l'un augmente la charge de l'autre). Il remercie le Statec d'avoir incorporé le réflexe de la simplification administrative dans son travail quotidien. Il revient sur le sujet de l'identifiant unique et précise qu'il s'agit d'un projet de grande envergure. Il met en évidence les progrès réalisés en dépit des défis pratiques rencontrés par le groupe de travail sur ces dernières années. Par ailleurs, il demande comment le calendrier des enquêtes est mis à jour et comment ce dernier est rendu public. Il est en effet important pour les entreprises de savoir quand une enquête est lancée pour pouvoir au mieux maîtriser la charge administrative. Il est autant surpris que M. Poos sur l'ignorance du grand public vis-à-vis des statistiques et trouve aussi qu'il faudrait prioritairement agir dans ce domaine.

M. Serge Allegrezza remercie les membres du CSS pour leurs remarques pertinentes.

1) La politique de communication du Statec a fait des progrès notables, mais n'est pas encore optimale. Le Statec fait beaucoup d'efforts pour communiquer avec les médias, via ses publications, sur papier et sur le portail statistique, qui sont souvent accompagnées d'un communiqué voir même d'une conférence de presse. Toutefois, le message communiqué n'est pas toujours celui repris par les médias. Le Statec avait également organisé une journée de la presse en 2007, offrant aux médias la possibilité de participer à des "workshops", qui n'avait toutefois pas eu le succès espéré. Il est difficile d'attirer l'attention des médias tout en restant objectif. Souvent les analyses faites par le Statec sont mal comprises. Ainsi, par exemple, si les résultats du rapport "Travail et cohésion sociale" suggèrent une stabilisation de la pauvreté au Luxembourg (le taux de pauvreté n'augmente pas de manière statistiquement significative) la discussion publique porte toujours sur l'augmentation de celle-ci. Un autre exemple est celui du pouvoir d'achat: une étude récente montre que le pouvoir d'achat des résidents a continué à augmenter sur les dernières années, alors que la presse affirme le contraire.

2) Le Statec a engagé une personne pour faire un inventaire des statistiques dans le domaine de l'énergie et de l'environnement. Ces données, élaborées jusqu'à présent par des petits groupes au sein des différents Ministères, seront à terme, à la demande du Ministère de l'économie et du commerce extérieur, regroupées au sein de l'unité des comptes nationaux du Statec.

3) L'enquête de conjoncture dans l'artisanat qui avait été envisagée en collaboration avec la Chambre des métiers, ne fonctionne pas encore. Il faudrait remplir une série de conditions

afin que l'enquête soit reconnue au niveau européen et intégrée dans le cadre des enquêtes de conjoncture harmonisées. Le Statec avait lancé un projet similaire avec la Chambre de commerce. L'enquête de conjoncture dans le commerce pose toutefois toujours des problèmes de représentativité et de fréquence des réponses. Il faudrait d'abord résoudre ces difficultés avant de lancer un nouveau projet similaire. Chaque enquête supplémentaire augmente la charge administrative des entreprises. Toutefois, le Statec propose d'organiser une réunion avec la Chambre des métiers pour discuter de ces problèmes et de solutions éventuelles.

4) Beaucoup de projets auxquels le Statec participe (identifiant unique, recensement de la population basé sur les registres¹⁰, centrale des bilans...) n'avancent pas à la vitesse espérée. Souvent le Statec est incriminé pour ces déficiences, alors que les obstacles rencontrés ne relèvent pas de sa compétence.

5) Le calendrier des enquêtes¹¹ est mis à jour régulièrement. Une liste complète des enquêtes effectuées par le Statec, résumant les principales caractéristiques de chaque enquête, est accessible sur le site Internet du Statec¹². Il y a toutefois toujours des enquêtes d'intérêt général qui sont lancées spontanément par d'autres organismes privés et publics sans consultation préalable du Statec.

5. Conclusion et avis du CSS sur le Programme statistique 2008

Le Conseil Supérieur de la Statistique donne un **avis positif** sur le Programme statistique 2008 et se déclare satisfait du Bilan statistique 2007.

Véronique SINNER

¹⁰ register-based census

¹¹ http://www.statec.public.lu/fr/declarants/PDF_calendrier_enquetes.pdf

¹² http://www.statec.public.lu/fr/declarants/enquetes_toutes/index.html